

**L'usage des sources orales contemporaines au
Département d'Histoire et Archéologie de l'Université
Omar Bongo (1982- 2009)**

Monique KOUMBA-MANFOUMBI, ép. MAVOUNGOU-
BOUYOU*

Résumé

Cet article, d'essence historiographique et méthodologique, porte sur l'usage des sources orales dans l'écriture de l'histoire des temps présents, en partant de l'observation de leur carence dans les travaux des étudiants des filières « Histoire des Relations internationales » et « Histoire Politique » du Département d'Histoire et Archéologie de l'Université Omar Bongo. Il replace cette méthodologie dans son contexte historique, en rappelle les exigences scientifiques et l'opportunité nouvelle pour les travaux des filières d'enseignement autrefois accrochées aux sources écrites.

Mots clés

Histoire, Enseignement, Recherche, Temps présent, Méthodologie, Sources orales

Abstract

This article, historiographic in essence, questions the practice of oral sources in the writing of the history of the present times, starting from the observation of their lack of work in the work of students in the history of international relations and political history from the Department of History and Archeology of Omar Bongo University. He places this methodology in its historical context, recalls its scientific requirements and the new opportunity for the work of educational channels formerly attached to written sources.

Keywords

History, Teaching, Research, Present time, Methodology, Oral sources.

*Centre de Recherche et d'Études en Histoire et Archéologie
(Libreville, Gabon)
E-mail : monique.mavoungou@y mail.com

Introduction

La recherche sur l'histoire orale contemporaine est une perspective qui s'est très peu développée à l'Université Omar Bongo. Quelques historiens ont tenté une réflexion théorique et méthodologique pour fixer le statut des sources orales dans cette institution. Leurs travaux malheureusement, n'en ont pas déterminé le cours. De là, la nécessité d'en saisir les évolutions récentes avec l'ampleur prise par les filières comme l'histoire des Relations internationales et l'histoire politique. Rappelons qu'au Département d'Histoire et Archéologie, depuis 1989, un enseignement transversal axé exclusivement sur la méthodologie avec tout ce qui en résulte au plan théorique et pratique (H. Mouckaga, 2015, p. 109) a été mis en place et dispensé dans les cycles Licence et Master. Cet enseignement a été pensé dans le droit fil des curricula capitalisés à l'Université de Paris I Sorbonne en lien avec la pratique des sources et tradition orales dans le domaine de l'histoire précoloniale. Nos premières publications (1995, 1997) en la matière, y ont été d'ailleurs consacrées.

La question de la faible appropriation par les apprentis-historiens de la méthodologie des sources orales dans leurs travaux interroge encore les spécialistes des sciences historiques, particulièrement ceux du Département d'Histoire et Archéologie de l'Université Omar Bongo. Ce Département a été créé au début des années 1970 dans le but d'une réécriture de l'histoire africaine en général et du Gabon en particulier. L'enrichissement des curricula de méthodologie des sources orales a peu imprégné certaines filières dont les centres d'intérêt portent, pourtant, sur des périodes récentes ou actuelles ; ce qui leur permet de faire appel, pour la connaissance des événements évoqués, à des témoins encore vivant qui livrent des témoignages oraux plus ou moins récents ou au présent, transmis de « bouche à oreille », sur demande ou sur commande (A. Z. Nyama, 2015, p. 115).

Comment expliquer un tel paradoxe ? On peut évoquer la persistance de réticences épistémologiques chez certains maîtres et de leurs fidèles, rappelant les positions d'antan des tenants de l'école positiviste. Il semblerait qu'en l'inexistence d'archives orales, il se serait développé une crainte d'affronter le terrain de l'enquête, fastidieux, dont les difficultés rebutent plus d'un chercheur. Mais pour en saisir les véritables raisons de cette absence, nous avons réuni les nouveaux

matériaux nécessaires par une approche par l'observation participante que nous avons systématisée en recourant aux savoirs positifs conceptualisés par les spécialistes des Traditions orales. Il s'en suit, une réflexion plus historiographique qui part de l'examen des travaux mémoires d'étudiants, renforcée par une enquête, non directive sur plusieurs années académiques, auprès des étudiants, des enseignants et des administratifs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Omar Bongo. Ce travail nous a permis de revisiter les fondamentaux des sources orales, leurs forces et faiblesses à l'Université Omar Bongo. Trois angles ont été déterminés : les limites de la pratique des sources orales dans certaines filières et de cerner les principaux facteurs de la non-prise en compte des sources orales dans les travaux d'étudiants, le rappel par une démarche historiographique, des apports de la méthodologie des sources orales, et l'ouverture d'une réflexion sur les mesures rectificatives à prendre à l'effet de renforcer leur légitimité et leur utilité pour les filières où leur utilisation demeure peu probante.

1. Le problème de l'usage des sources orales contemporaines

C'est dix ans après l'ouverture en 1982 de l'année de maîtrise au Département d'Histoire et Archéologie que l'on voit transparaître dans trois mémoires les traces des références aux témoignages oraux. De 1992 à 2009, sur un total de 165 étudiants qui ont soutenu des mémoires en Histoire des Relations internationales, seuls 87 étudiants ont utilisé ces matériaux avec des chiffres oscillant entre 1 et 11 informateurs par mémoire. On peut ainsi constater qu'assez peu de place a été réservée aux sources orales comme éléments concourant à l'élaboration d'un travail historique au sein de cette filière. Or celle-ci attire chaque année plus de la moitié des effectifs d'étudiants de passage en année de Licence et par conséquent appelés un an plus tard à produire un mémoire de maîtrise.

À l'examen des témoignages de nos informateurs, des faits majeurs expliquent cette situation. D'abord les réticences liées à leur utilisation viennent, comme l'indique A. Z. Nyama, de l'encadrement. En effet, dans l'encadrement, il distingue le problème à deux niveaux. Le premier niveau est selon lui, lié au fait que les intervenants dans cette spécialité n'insistent pas suffisamment sur l'importance des sources

orales dans l'écriture de l'histoire, y compris en histoire des Relations internationales. Le second niveau pour lui, est lié à l'encadrement direct c'est-à-dire à la responsabilité ou au rôle du directeur du mémoire. Normalement, c'est lui, dès le début, qui doit voir si le sujet choisi nécessitera ou pas l'utilisation des sources orales, c'est lui qui indiquera le type d'informateurs. Or, les encadreurs eux-mêmes, n'ayant pas eu l'occasion de se familiariser avec les sources orales pendant leur formation ou à travers leurs propres travaux, ont du mal à orienter leurs étudiants vers cet outil. Car il faut connaître la méthodologie pour bien exploiter les sources orales. Il y a donc, selon lui, une méconnaissance qui part aussi des confusions définitionnelles entre sources orales, traditions orales et ce qu'il appelle témoignages oraux récents.

Ces mêmes réticences viennent également du préjugé de leur réputation comme données peu fiables du fait de leur caractère évanescent. Nos témoins mentionnent que la vie de la source orale est tributaire de son dépositaire qui la déforme au gré de ses intérêts. En outre, le manque de précision dans la datation des faits participe de son discrédit en tant que source peu fiable. Et que dire des difficultés de terrain qui découragent le chercheur et ont pour conséquence la rareté des recherches dans ce domaine !

Aussi, la projection d'une investigation rapide, sans obstacles, dans les centres de documentation (bibliothèques, archives, etc.) ainsi que la perspective d'achever un mémoire dans les délais figurent-ils parmi les raisons qui poussent les étudiants vers des sujets concernant les périodes coloniale et postcoloniale. Mais il est clair que le travail de l'historien, vu sous cet angle, demeure profondément inachevé du fait de l'absence de terrain et de données orales ; le chercheur ne concentrant sa méthodologie que sur l'analyse des documents écrits disponibles et immuables dans leur contenu.

Par ailleurs, en dehors d'un enseignement sur les techniques d'enquête, collecte et analyse des données orales assuré en Histoire des Relations internationales bien plus tard, c'est-à-dire entre 2015 et 2019, un autre constat fait au niveau de ces filières avant cette période est qu'elles ne comportaient aucun module spécifique de méthodologie concernant l'enquête de terrain. Les problèmes de méthodologie et des difficultés liées à l'enquête de terrain relatives à l'acquisition des techniques et des méthodes appliquées à la recherche ne sont

appréhendées qu'au bénéfice d'un enseignement dispensé. L'apprenant qui n'a reçu aucun module en la matière ne peut, en effet, les maîtriser car l'observation d'une démarche conséquente à considérer et à suivre depuis la pré-enquête jusqu'à la réalisation de l'enquête proprement dite est fondamentale et de mise. Il devra se doter non seulement d'outils scientifiques, matériels et humains lui permettant de réussir son enquête, d'user d'un savoir-faire et savoir-être dans la conduite de son objet. Des savoirs théoriques nécessaires sans lesquels la pratique du terrain se présente comme un obstacle à la réalisation du projet de recherche et, au demeurant, à la sous-utilisation des sources orales en histoire du temps présent. Or leur négligence ou méconnaissance entraîne des résultats très insuffisants du fait de sa non prise en compte.

Dans les travaux de recherche réalisés au sein de ces filières, les indications matérielles et méthodologiques restent allusives, les témoignages ne font pas l'objet d'une véritable présentation ni d'une réelle évaluation critique, quand ils ne sont pas tout simplement passés sous silence.

À l'origine de tous ces écueils figure l'absence d'un enseignement critique conséquent et systématique qui accompagnerait la recommandation de son emploi (F. Descamps, 2001, p. 11) aux niveaux master et doctorat.

Un enseignement avait été assuré par mes soins à la demande des internationalistes eux-mêmes. Les étudiants étaient très réceptifs et certains ont non seulement utilisé cet outil mais ont souvent reconnu leur apport durant les soutenances. Malheureusement depuis plus de 3 ans, l'enseignement a été supprimé parce qu'il fallait maintenir d'autres enseignements ou intégrer de nouveaux modules. Cela a été un choix d'importance certainement pour la filière (A. Z. Nyama).

Tout cela explique donc la pauvreté des résultats, en termes de contenu et de méthodologie. Cette situation favorise le discrédit des sources qui prend ses racines très loin dans le temps. Il nous semble donc opportun de refixer le contexte dans le but de mieux éclairer son origine.

2. Le processus d'invention de l'érudition et le discrédit des sources et de la tradition orale

Il faut rappeler que c'est à l'époque de la révolution épistémologique et méthodologique produite au XVII^{ème} siècle, avec l'invention de l'érudition née des controverses religieuses sur les sources de l'histoire de l'église, que la tradition orale commence à être progressivement contestée au profit de la source écrite (F. Descamps, 2001, p.11). Cette contestation reprise et confrontée par l'école historique française fondera son identité disciplinaire sur les « méthodes » de l'histoire. Une théorie qui consistera en la prédominance de l'écrit et le développement de la science dite exacte. On peut en référer à F. de Coulange, (rééd. 1964) qui disait que « l'histoire se fait avec des textes » et que le « meilleur des historiens est celui qui se tient de plus près des textes, qui les interprète avec le plus de justesse, qui n'écrit et même ne pense que d'après eux ; ce que précisaient Ch. Seignobos et Ch. Langlois (1976, p. 51) en ces termes : « Rien ne supplée aux documents : pas de documents, pas d'histoire ». P. Newton (1980, p. 53) concluait à son tour : « l'histoire commence quand l'homme se met à écrire ». L'histoire devenait ainsi un exercice d'érudition et l'historien devait s'effacer devant les documents écrits et rendre compte du passé de la façon la plus rigoureuse possible au moyen des documents écrits ; le souci exprimé était donc d'établir une histoire science.

Dans un tel environnement, qui présage de la situation, la même observée au sein des filières Relations internationales et Histoire politique au département, les témoignages oraux ont eu du mal à s'affirmer. Ce fut là l'origine du discrédit dans lequel les sources orales tombèrent jusqu'au début du XX^{ème} siècle nonobstant le fait que pendant l'Antiquité déjà, le genre historique admettait une grande diversité de sources d'informations. Il ne postulait pas la supériorité de l'écrit, ce d'autant que les sources écrites étaient rares (F. Descamps, 2001, p. 11) et lacunaires. Les historiens de l'Antiquité étaient ainsi les premiers à avoir théorisé l'utilisation de la source orale. Plusieurs d'entre eux s'étaient appuyés sur les témoignages oraux et oculaires de leurs contemporains pour écrire l'histoire de leur temps (F. Descamps, 2001, p. 11.), notamment l'histoire de la Rome républicaine et impériale. Ils affirmaient de manière unanime la nécessité pour l'historien d'entreprendre des enquêtes sur le terrain qu'ils

considéraient comme « un travail très fécond qui constitue la partie la plus importante de la recherche historique » (F. Descamps, 2001, p. 11).

3. La nouvelle histoire ou la réhabilitation et le recours aux sources orales comme base de l'histoire immédiate

Cette importance de la pratique du terrain et le recours aux témoignages directs, c'est-à-dire aux témoignages oculaires comme remèdes au manque de sources écrites a été reconnu par les tenants de méthodes historiques à travers l'hommage rendu aux historiens de l'Antiquité (Platon et l'apologie de Socrate) et du Moyen-âge. Selon eux, ces derniers ont eu le mérite et « la ressource d'interviewer les témoins survivants » (F. Descamps, 2001, p. 13). Trois siècles plus tard F. Descamps signale que Pierre Renouvin, grand spécialiste de l'histoire des Relations internationales, malgré les traditions universitaires si fortes de l'époque a utilisé, même de manière implicite et de façon compréhensive, les témoignages de ses contemporains sur la guerre, lui qui côtoyait les décideurs de l'époque du fait de sa proximité avec eux et parce que mutilé de la guerre de 1919 (F. Descamps, 2001, p. 72). Selon la même source, il a disposé d'informations privilégiées sur l'état d'esprit des anciens acteurs, sur les opinions, lui permettant de mieux comprendre ce qui s'est joué au niveau des acteurs individuels. Ainsi, même de manière implicite, le recours aux témoignages oraux des anciens acteurs était présent et réel malgré les réticences exprimées par les méthodistes.

M. Bloch¹ et L. Febvre (1953, rééd.) vont eux s'orienter vers un renouvellement de la notion de source historique en proposant l'utilisation, en plus des sources écrites, des sources autres que celles-ci. À cause de leur rareté, ils vont étirer le temps historique jusqu'à l'histoire immédiate ce qui favorisa l'exploration de nouveaux champs de recherche. Car pour eux, « l'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute lorsqu'il y en a mais elle peut se faire, elle doit se faire sans documents écrits s'il n'en existe point » (L. Febvre, 1949, p. 62). Le mouvement des Annales avec ces deux historiens proposa de ce fait l'utilisation d'autres matériaux, dont les sources orales, pour la reconstitution du passé ; une démarche par la suite bien comprise et validée par les apprenants des filières Relations internationales et

¹ Lire les nombreux travaux du médiéviste Étienne Anheim.

Histoire politique ainsi que l'indique L. C. Mboyi-Moukanda, (octobre 2020) :

La perception des sources orales, leur importance dans les travaux de recherche avait quand même changé, vu que les étudiants ont commencé à en user réellement. Mais sans les enseignements, sans la pratique, l'ancienne perception pourrait revenir. Et pour preuve, lorsque je faisais cours dans cette filière, la prise de contact nécessitait de nombreux échanges pour amener les étudiants à comprendre que les sources orales étaient aussi fiables que les autres mais qu'il fallait simplement savoir les traiter.

Le débat sur la validité des sources orales comme sources de l'histoire est clos. Il n'est plus d'actualité à cause des acquis en matière de consolidation de la méthodologie (affinement de la méthode d'approche du terrain, les conditions et la maîtrise de la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des contenus des récits et des données autres que les récits, etc.). Il revient par conséquent aux équipes pédagogiques de ces filières de s'assurer du maintien, dans la programmation des enseignements, de modules sur la méthodologie appliquée à la recherche en matière des sources orales d'une part, et aux étudiants de se l'approprier et de se mettre en quête de cet outil adéquat « avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien lui permet d'utiliser » (M. Bloch et L. Febvre, 1953, p. 72), d'autre part. Ainsi, la source orale sortira une fois pour toutes de l'ombre, d'autant que l'histoire immédiate place au centre la question du témoin impliqué dans l'action, dans le processus de connaissance historique.

Aujourd'hui, à travers le monde, au sein de l'université française notamment, les études publiées font une place importante aux témoignages d'acteurs ou décideurs. Dans de nombreux centres et instituts en Histoire des Relations internationales se trouve une documentation orale fournie : les archives orales, documents de première main, de la matière première pour l'historien des Relations internationales et de l'Histoire politique. Il ne se tient plus un colloque d'histoire de ces filières qui ne recourt aux témoins et aux anciens acteurs ; plus un événement du XX^{ème} siècle qui ne fait appel aux témoignages des acteurs vivants ; ceux qui ont vu, entendu ou participé au fait historique. La nécessité de l'utilisation des sources orales est

donc amplement attestée dans ces filières au sein des universités quel que soit l'espace géographique.

En Afrique, les pionniers ont mis en place des outils méthodologiques qui embrassent tous les aspects de la recherche historique sur le terrain, aussi bien au niveau de la collecte des données orales qu'au niveau de leur analyse et interprétation critiques. De nombreux étudiants inscrits en doctorat en France sous la direction de certains d'entre eux ont soutenu leurs thèses. En effet, depuis le chemin parcouru par J. Vansina (1961) qui, à travers une méthodologie issue de la pratique de terrain, a démontré que l'histoire de l'Afrique noire pouvait être écrite et le défi, face aux historiens occidentaux, quant à la supériorité de l'écrit, relevé. Cette méthodologie issue de la pratique du terrain a été poursuivie et affinée par d'autres devanciers comme Y. Person (1976, p. 405-408), D. Henige (1987), C. H. Perrot (1989), etc. et reprise par les anthropologues qui s'impliquèrent dans le domaine historique de la période antérieure à la colonisation redoutée par les historiens du fait du manque de documentation écrite.

Dès les premières heures des indépendances, des tentatives pour une organisation rationnelle des recherches en traditions orales ont été entreprises dans le cadre du projet de rédaction d'une histoire générale de l'Afrique, sous l'égide de l'UNESCO, en sa quatorzième session (1964). Par la suite, les formations reçues en Occident dans le domaine par les étudiants africains consacra cette branche nouvelle de l'histoire à travers d'innombrables travaux (ouvrages et mémoires) de grande qualité dans lesquels chercheurs et étudiants firent largement appel à la documentation orale. L'engouement gagna ainsi les universités du Sud. Il suscita l'attrait des apprenants pour ce passé peu connu et même ignoré par beaucoup d'entre eux qui voyaient avec curiosité et satisfaction pour les uns, fierté et dignité pour les autres, l'histoire de leurs ancêtres, leur identité, leur patrimoine sortir de l'oubli.

En somme, les avancées en matière de l'utilisation sources orales au sein des universités sont réelles et les résultats encourageants. Les enseignants spécialistes de l'histoire contemporaine, de la filière « Relations internationales » et « Histoire politique » du Département d'Histoire et Archéologie de l'université Omar Bongo doivent suivre le pas et se situer dans l'ère du temps, en intégrant la donnée orale dans les travaux de recherche. Les sources orales dans ces filières doivent nécessairement occuper une place à part entière dans l'écriture de

l'histoire. Les contemporains en herbe doivent prendre en compte toutes les données (car bénéficiant des acquis en matière de consolidation de la méthodologie) avec le souci constant d'appliquer et de soigner la méthode.

Conclusion

L'historiographie atteste l'importance des sources orales pour l'écriture de l'histoire contemporaine. Les étudiants du Département d'histoire de l'Université Omar Bongo, suivant les filières, n'évoluent pas au même rythme, avec un retard probant dans les filières Histoire des Relations internationales et Histoire politique. Une amélioration de cette situation est souhaitée. Car le manque de plus en plus perceptible de l'engouement vers la pratique des sources orales par l'ensemble des apprentis-historiens, la mise à la retraite des enseignants spécialistes de la discipline au Département, la disparition des gardiens de la tradition dans les villages et les villes et, en Europe, la priorité toute émoussée donnée aux recherches de terrain sur l'Afrique font craindre des lendemains sombres pour les sources orales dont la méthodologie a été crédibilisée de longue date, comme sources principales pour la reconstitution de l'histoire des sociétés d'Afrique subsahariennes et pour la reconstitution de l'histoire tout court.

Sources et références bibliographiques

1. Sources orales (personnes ressources)

BISSA MENDOME Gisèle, Maîtrise, spécialité histoire des sociétés et civilisations de l'Afrique, octobre 2010.

CODJO RAWAMBIA Léopold, Enseignant-chercheur, spécialiste de l'histoire des sociétés et civilisations de l'Afrique précoloniale, juillet 2010.

MAKINDE NZE NGUEMA Andy, Enseignant-chercheur, spécialiste de l'histoire politique, novembre 2010.

MBOYI MOUKANDA Laure Cynthia, Enseignante-Chercheuse, spécialiste de l'Histoire des Sociétés et Civilisations de l'Afrique précoloniale, octobre, 2020.

NYAMA Abraham Zéphirin, Enseignant-chercheur spécialiste de l'Histoire des Sociétés et Civilisations Africaines
 REGNONGO Ombango, Maîtrise, spécialité histoire des relations internationales, juillet 2010.

2. Bibliographie

- BLOCH Marc, 1949, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, réédition, Paris, A. Colin, 1974.
- COULANGES Fustel de, 1891, *Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire*, Paris, revues et complétées par C. Jullian, Bruxelles, 1964.
- DESCAMPS Florence, 2001, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone, de la contribution de la source orale à son exploitation*, MEFI., Paris.
- FEBVRE Lucien, 1953, *Combat pour l'histoire*, Paris, A. Colin.
- HENIGE David, 1982, *Oral historiography*, London, Longman.
- HENIGE David, 1987, *The chronology of oral tradition : quest of a chimera*, Oxford, Clarendon Press.
- Histoire Générale de l'Afrique*, 1980, Vol. I, UNESCO, Paris.
- KOUMBA-MANFOUMBI Monique, 1995, « Sources orales : de nouveaux matériaux pour une histoire du peuplement punu », UOB, *Les Annales*, n°6, Presses de l'UOB, p. 26-37.
- KOUMBA-MANFOUMBI Monique, 1997, « La collecte des données historiques orales dans les sociétés précoloniales d'Afrique subsaharienne », *Revue gabonaise des sciences de l'homme*, n°4, LUTO, p. 43-55.
- MOUCKAGA Hugues, 2015, « Gabon et Histoire, de la période précoloniale à la période postcoloniale : traditions orales et/ou sources orales ? » Dans, « Au cœur d'une relecture des sources orales en Afrique », *Collection Patrimoines*, n°17, CELHTO-UA, Presses de l'UL, Karthala, p. 99-118.
- MOUNGUENGUI Christian, 1992, *La politique dans les crises africaines postindépendances : cas de la crise nigériane (1967-1970)*, mémoire de maîtrise d'histoire Université Omar Bongo, Libreville. (1'informateur).
- NGUEMA NDONG Jean, 1992, *Espace et politique en Afrique Centrale : le Gabon dans la région 1960-1990*, mémoire de

- maîtrise d'histoire Université Omar Bongo, Libreville. (1 informateur).
- NYAMA Abraham Zéphirin, 2015, Les témoignages oraux récents : réflexion sur une notion nouvelle pour une réalité ancienne. Dans, « Au cœur d'une relecture des sources orales en Afrique », *Collection Patrimoines*, n°17, CELHTO-UA, Presses de l'UL, Karthala, p. 119-128.
- OZOUAKI Marie Dominique, 1992, *Les répercussions des contacts occidentaux en pays orungu, 1915-1985*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Omar Bongo, Libreville. (2 informateurs).
- PERROT Claude Hélène, 1989, *Sources orales de l'histoire de l'Afrique*, Paris, CNRS.
- SEIGNOBOS Charles et LANGLOIS Charles, 1992, *Introduction aux études historiques*, Kimé.
- PERSON Yves, 1976, « La chimère se défend », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 61-62, Paris, p. 405-409.
- VANSINA Jan, 1961, *De la tradition orale : essai de méthode historique*, Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale.